



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22148458



05 DEC 2022

N° d'entreprise : **0844 331 451**

Nom

(en entier) : **ZUNE ETOILE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Luzery, 232 - B-6600 Bastogne**

Objet de l'acte : Modifications au sein du Conseil d'administration - Renouvellement de l'administrateur-délégué - Assemblée générale ordinaire du 29 août 2022

A l'unanimité, l'Assemblée prend les décisions suivantes :
(...)

5) L'Assemblée constate que le mandat d'administrateur de la société SOGALUX SA n'a pas fait l'objet d'un renouvellement formel depuis 2017. Il décide de remédier à cette erreur matérielle en confirmant que son mandat a bien été reconduit pour 6 ans en 2017. En conséquence, son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2022.

En 2020, les actionnaires ont pris acte de la nomination, avec effet au 29/06/2020, de Monsieur Benjamin BAUQUIN en qualité de représentant permanent de SOGALUX SA, administrateur de la Société. A la présente Assemblée, les actionnaires prennent acte de ce qui suit :

- La démission, avec effet au 01/03/2022, de Monsieur Benjamin BAUQUIN en qualité de représentant permanent de SOGALUX SA, administrateur de la Société.

- La nomination, avec effet au 01/03/2022, de Monsieur Bruno CAVAGNI en qualité de représentant permanent de SOGALUX SA, administrateur de la Société.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 6 ans avec effet au 27/05/2022 et prenant fin lors de l'Assemblée Générale de 2028:

- a. La société Samuel ZUNE SRL représentée par son représentant permanent Monsieur Samuel ZUNE ; par ailleurs administrateur de la société Samuel ZUNE SRL ;

- b. La société SOGALUX SA représentée par son représentant permanent Monsieur Bruno CAVAGNI ;

- c. La société AYAM SERVICES représentée par son représentant permanent Madame Murielle FROMONT.

En outre, le Conseil d'Administration à l'instant réuni décide de renouveler, avec effet au 27/05/2022, le mandat d'administrateur-délégué confié à la société Samuel ZUNE SRL représentée par son représentant permanent Monsieur Samuel ZUNE ; par ailleurs administrateur de la société Samuel ZUNE SRL. Son mandat est renouvelé pour une durée de 6 ans à dater du 27/05/2022 et prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2028.

6) La société Samuel ZUNE SRL représentée par son représentant permanent Monsieur Samuel ZUNE, en sa qualité d'administrateur de la Société, ainsi que tout employé de ACF Group peuvent se charger, indifféremment, des formalités afférentes à la publication des décisions prises à l'occasion de cette Assemblée.

Natacha de Podhradzsky

Employée de ACF Fiduciaire Luxembourg SA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2022 - Annexes du Moniteur belge